HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN
Liberté
Égalité
Fraternité

La Collection du Plan
Europe

Le Plan est depuis toujours un carrefour. Il publie ses propres travaux d'éclairage et doit aussi relayer des idées extérieures, librement portées par leurs auteurs. C'est l'esprit de la Collection du Plan, avec cette contribution sur la politique budgétaire du gouvernement italien, souvent présentée comme un modèle dans le débat public. À l'heure où les difficultés budgétaires de la France nous font regarder chez nos voisins, cette analyse permet de nuancer l'idée d'un miracle italien : chiffres à l'appui, l'auteur démontre que les problèmes structurels d'une Italie vieillissante persistent, malgré une politique de prudence budgétaire largement soutenue par le plan de relance européen.

CLÉMENT BEAUNE
HAUT-COMMISSAIRE À LA STRATÉGIE ET AU PLAN

La réalité derrière le « miracle Meloni » : une occasion manquée de redresser structurellement l'économie italienne ?

FRANCESCO SARACENO
DIRECTEUR ADJOINT DE DÉPARTEMENT À L'IFE-OFCE

L'exemple de l'Italie a pris une place importante dans le débat budgétaire français, qui reprend à l'automne en vue de la loi de finances pour 2027. Alors que le gouvernement de Giorgia Meloni affiche une stabilité inédite dans l'histoire de la République italienne, les résultats macro-économiques du pays ne cessent de susciter des réactions de ce côté-ci des Alpes. Il y a près d'un an, il était déjà question d'un « miracle italien » dans le débat public français lorsque le gouvernement Meloni présentait une loi de finances pour 2026 confirmant le rétablissement de la santé des finances publiques. La publication des chiffres du déficit en avril dernier par la Commission européenne tempérait pourtant ces résultats en confirmant que l'Italie ne sortirait pas de la procédure de déficit excessif en 2025, puisque celui-ci s'établit encore au-dessus du seuil de 3 %, soit à 3,1 %, même s'il devrait passer ensuite sous le seuil (2,8 % à 2,9 % en 2026 et 2027)[1].

Si l'on considère le solde primaire, hors intérêts, la performance italienne demeure remarquable au vu de sa situation lors de la crise de la zone euro. Avec un excédent primaire de 0,9 % en 2025, **l'Italie fait mieux que la majorité des pays européens**, y compris l'Espagne (0 %), l'Allemagne (-1,9 %) et la France (-3,2 %). L'amélioration du déficit se reflète dans la dette publique, qui, toujours selon la Commission, devrait commencer à diminuer à partir de 2027 (pour rappel, avec une dette à 137,1 % du PIB, l'Italie est le deuxième pays le plus endetté de l'Union européenne, après la Grèce).

1. **Eurostat (2026), « Euro area government deficit at 2,9 % and EU at 3,1 % of GDP », avril.**

Graphique 1 – Solde et dette publics, en pourcentage du PIB, entre 2019 et 2027 (projection)

a. Déficit/PIB

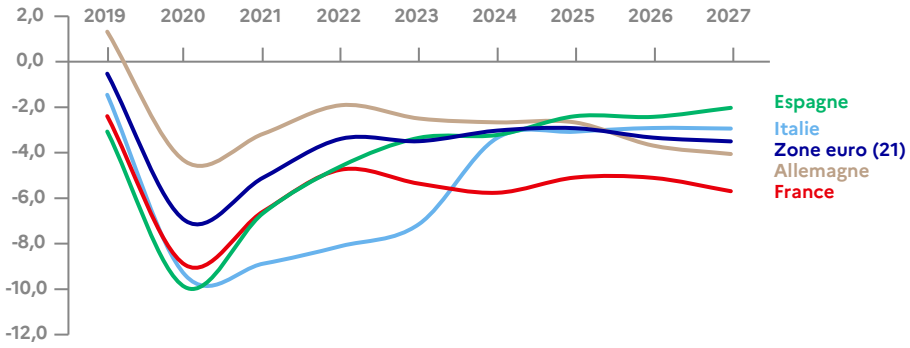

b. Dette/PIB

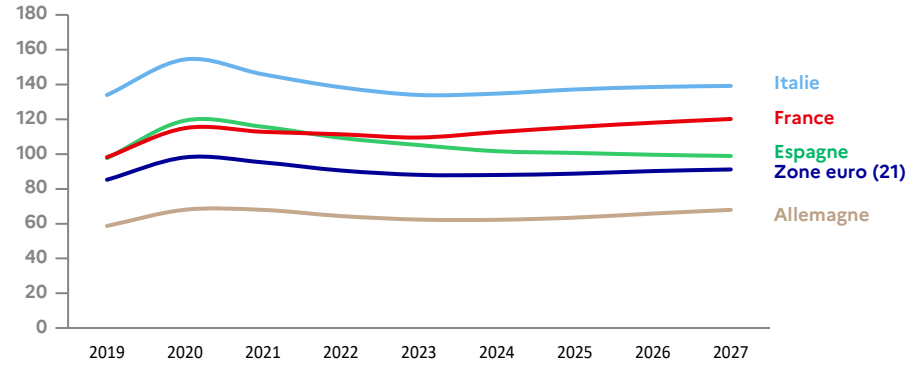

Lecture : en Italie, le déficit public passe de 9,9 % du PIB en 2020 à 3,1 % en 2025, et devrait atteindre 2,9 % en 2027. En 2027, la dette publique resterait toutefois supérieure à 139 % du PIB.

Source : prévisions de la Commission européenne au printemps 2026, d'après les données d'Ameco

Cette trajectoire des finances publiques est d'autant plus surprenante que la coalition qui soutient le gouvernement Meloni avait, avant d'arriver au pouvoir, vivement critiqué les politiques d'austérité des gouvernements précédents et proposé un programme estimé à 160 milliards d'euros de dépenses supplémentaires[2]. Quelles sont les causes de ce rééquilibrage, souvent **présenté en France et en Europe comme le fruit d'une politique budgétaire exemplaire** ? L'économie italienne se trouve-t-elle sur la voie d'un redressement plus structurel ?

Malgré les bons indicateurs budgétaires, la présente note souligne que **les problèmes de la stagnation du pouvoir d'achat et la faible croissance de la productivité**, principaux freins selon nous à une amélioration durable de l'économie italienne, ne sont pas susceptibles d'évoluer au regard de l'approche budgétaire empruntée par l'Italie. Face à la situation démographique du pays, seule une relance de la productivité permettrait d'empêcher le retour d'une tension budgétaire toujours plus grande à moyen terme.

2. **Boeri T. (2026), « Giorgia Meloni manie avec virtuosité la politique économique de l'inaction en Italie », *Le Monde*, article du 27 janvier.**

LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE ITALIENNE : UN ASSAINISSEMENT EN PARTIE CONJONCTUREL

Au-delà des commentaires, qu'en est-il réellement de la politique budgétaire transalpine ? On constate que **la loi de finances italienne pour 2026** (adoptée le 30 décembre dernier) **s'est principalement inscrite dans la continuité de la prudence budgétaire des précédentes**, avec une forte attention portée aux soldes globaux et peu de modifications structurelles, tant du côté des recettes que de celui des dépenses. La loi prévoyait 22 milliards d'euros de baisses d'impôts et d'augmentation des dépenses, soit 0,9 % du PIB. **Il s'agissait donc d'une impulsion budgétaire modeste.**

Du côté des recettes, la mesure la plus importante était **la réduction de 35 % à 33 % du taux d'imposition de la deuxième tranche de l'impôt sur le revenu** (28 000-49 000 euros), présentée par le gouvernement italien comme un soutien aux classes moyennes, même si plusieurs commentateurs doutent de son efficacité. Côté dépenses, des allègements de charges étaient accordés sans qu'il soit aisé d'identifier une ligne directrice d'ensemble. Ils demeurent, surtout, d'ampleur globalement limitée, avec un impact attendu négligeable sur l'économie[3]. Dans l'ensemble, **la dépense nette des administrations publiques restait pratiquement constante** (à 50,7 % du PIB), conformément aux exigences du nouveau Pacte de stabilité, tandis que la pression fiscale atteignait son niveau le plus élevé depuis 2015, à 42,5 %.

Selon l'analyse de l'Ufficio parlamentare di bilancio (l'équivalent du Haut Conseil des finances publiques français), **deux importants facteurs de l'amélioration budgétaire italienne relèvent de mesures conjoncturelles dont l'effet resterait limité à l'année 2026** : d'une part, **la sortie progressive du « Superbonus[4] »** – un généreux programme d'incitation pour la rénovation des bâtiments (similaire, mais beaucoup plus important quantitativement que MaPrimeRénov') – et, d'autre part, des **recettes de l'impôt sur le revenu supérieures aux prévisions**. Cette dernière dynamique est due en partie à la croissance, mais aussi au **gel du barème** permettant une augmentation des recettes dans un contexte où l'inflation entraîne une hausse des impôts dans un système progressif par tranches si celui-ci n'est pas ajusté (même si certaines mesures adoptées par les gouvernements Draghi et Meloni ont restitué aux travailleurs une partie de cette hausse).

Cette attention portée aux comptes publics, importante pour la légitimation européenne du gouvernement Meloni, n'est pourtant pas sans inconvénients. La principale lacune de la loi de finances, hormis quelques allègements modestes en faveur des entreprises, était l'absence d'une **politique industrielle de long terme**, définissant les priorités stratégiques du gouvernement et centrée sur les investissements publics et privés. Cette lacune est d'autant plus importante qu'à partir de 2027 **l'impulsion du plan de relance européen, qui a soutenu pendant plusieurs années la croissance et l'investissement en Italie, disparaîtra**. Cela aura également des répercussions sur l'équilibre des finances publiques à moyen terme (nous reviendrons plus longuement sur le plan de relance et son impact). En tout état de cause, l'extinction du plan signifie qu'en 2027, c'est la consommation, si elle est soutenue par une croissance de l'emploi et une augmentation des salaires, qui devrait être le principal moteur de la croissance[5].

3. Guerrieri P. (2025), « La posta in gioco della manovra 2026 » , *Rivista del Mulino*, article du 29 octobre.

4. Ufficio parlamentare di bilancio (2025), *Rapporto dell'UPB sulla politica di bilancio*, rapport, juin. Le « Superbonus » est un généreux programme d'incitation pour la rénovation des bâtiments qui a considérablement stimulé le PIB italien sur la période de deux ans 2021-2023, même si les effets à long terme sont moins évidents (la construction est un secteur à faible productivité avec de faibles multiplicateurs).

5. Commission européenne (2026), « Economic forecast for Italy », 21 mai.

La question qui se pose désormais est celle de la **prochaine loi de finances**, dont on ignore encore si elle s'inscrira pleinement dans la trajectoire des précédentes, compte tenu du contexte électoral à venir (les prochaines élections parlementaires se tiendront en 2027) et des désaccords au sein de la coalition. Les premières informations semblent indiquer une certaine continuité pour l'année 2027 : le gouvernement envisagerait notamment une nouvelle baisse, d'ampleur limitée, de l'IRPEF (l'impôt sur le revenu), de possibles incitations à l'embauche des jeunes, ainsi que quelques mesures supplémentaires. Les récentes demandes du gouvernement Meloni pour plus de flexibilité fiscale auprès de l'Union européenne soulignent que ses marges de manœuvre restent limitées.

MALGRÉ DES ÉCLAIRCIES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, LE PRINCIPAL DÉFI ÉCONOMIQUE POUR L'ITALIE RESTE LE « MUR DÉMOGRAPHIQUE »

Parmi les succès apparents du gouvernement Meloni figure **également l'augmentation de l'emploi et du taux d'activité à des niveaux jamais atteints auparavant**. En juillet 2026, le taux de chômage s'est établi à 6,2 %, après avoir atteint 5,4 % en mai, son niveau le plus bas depuis 2004. La tendance amorcée depuis quelques années se poursuit donc. Toutefois, le dernier rapport annuel de l'Istat[6] montre que les déséquilibres du marché du travail italien restent importants et que, ces dernières années, la situation ne s'est pas améliorée, aucune mesure structurelle n'ayant été prise pour y remédier.

D'une part, **l'Italie demeure dernière en Europe pour le taux d'emploi total et féminin**, et en queue de peloton (seule la Belgique fait pire) pour le taux d'emploi masculin. L'indicateur de sous-emploi – qui additionne les chômeurs, les temps partiels subis et d'autres formes de sous-emploi – place également l'Italie parmi les derniers pays européens (Graphique 2).

D'autre part, la croissance récente de l'emploi concerne surtout la catégorie des plus de 50 ans, tandis que le nombre de travailleurs employés dans la tranche d'âge 35-49 ans demeure inférieur de 500 000 personnes au niveau de 2019. **Ces tendances illustrent le principal défi structurel auquel doit faire face l'économie italienne.** Dans les années à venir, le marché du travail sera de plus en plus impacté par une dynamique démographique très négative et le vieillissement accéléré de la population active. Si toute l'Europe subit un recul préoccupant du taux de fécondité, **l'Italie connaît l'un des taux les plus faibles** (1,18 enfant par femme ; la France ayant encore l'un des niveaux les plus élevés avec 1,56)[7]. Les projections les plus récentes d'Istat anticipent que la population pourrait diminuer de 4 millions de personnes d'ici 2050[8]. À cela s'ajoute **une augmentation significative de l'émigration** qui, surtout parmi les jeunes, est de plus en plus motivée par des raisons économiques. Le solde migratoire net en 2024 a été de 103 000 personnes : il s'agit d'un solde positif mais qui cache une forte hausse du nombre de diplômés partis à l'étranger à la recherche de rémunérations adéquates et d'emplois correspondant à leur niveau de capital humain (leurs compétences, expérience ou savoir-faire)[9].

6. Istat (2026), *Rapporto Annuale 2026*, mai.

7. Eurostat (2025), « Fertility Statistics », février ; Insee (2026), *Projections de population pour la France*, coll. « Insee Résultats », juin.

8. Istat (2026), « Previsioni della popolazione residente, delle famiglie e delle forze di lavoro - Base 1/1/2025 », août.

9. Bonifazi C. et Strozza S. (2025), « Sempre più emigranti tra i giovani italiani », *Neodemos*, article du 16 septembre.

10. Les NEET sont des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Graphique 2 – Taux d'emploi et de sous-emploi, au deuxième trimestre 2026

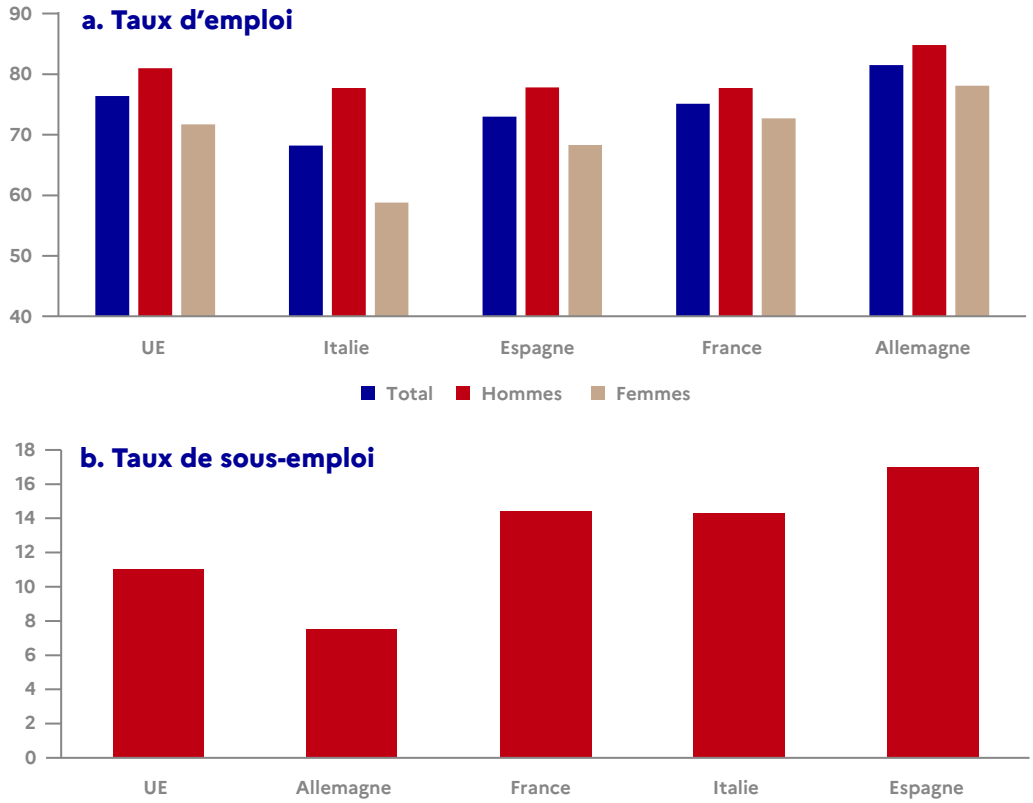

Lecture : au deuxième trimestre 2026, le taux d'emploi des femmes n'était que de 58,8 % en Italie, contre 71,7 % en moyenne dans l'UE et 78,1 % en Allemagne. Parallèlement, le sous-emploi atteint environ 14,3 % en Italie, contre 7,5 % en Allemagne.

Source : Eurostat (2026), « EU labour market - quarterly statistics. Statistics explained » (deuxième trimestre 2026)

Cette fuite des cerveaux s'explique par les difficultés à trouver un emploi (le taux d'emploi des jeunes Italiens est parmi les plus bas d'Europe et le taux de NEET[10] parmi les plus élevés), mais aussi par **l'incapacité du marché du travail à valoriser les compétences**. Le rapport 2026 de l'Istat déjà cité montre une forte incidence sur l'emploi surqualifié : 35,9 % des jeunes diplômés de 25 à 34 ans ont un emploi qui requiert des compétences inférieures à leur niveau d'instruction, avec un taux encore plus élevé chez les femmes (38,1 %). **L'inefficacité du marché du travail et les gaspillages de capital humain se traduisent par la persistance d'une population jeune surqualifiée**, obérant ainsi le renforcement de la productivité, qui reste l'un des principaux problèmes de l'économie italienne (voir *infra*). L'incapacité du marché du travail à valoriser le capital humain est en outre étroitement liée à certaines caractéristiques bien connues et problématiques du système industriel italien : des salaires stagnants et la prédominance des petites et moyennes entreprises dont la capacité d'investissement est limitée, en particulier dans le capital immatériel[11].

L'ampleur de la crise démographique a également obligé le gouvernement actuel à **revoir certains de ses fondamentaux sur la question migratoire**. Alors que le débat public tend souvent à opposer la position anti-immigration du gouvernement italien à la politique de régularisation massive réalisée par l'Espagne sous le Premier ministre Pedro Sánchez, les faits viennent corriger cette dichotomie. Rome a en effet instauré

11. Les travaux académiques sur la productivité soulignent le lien entre la taille des entreprises et la capacité d'investissement en recherche et développement (R&D) ainsi qu'en formation de leurs salariés. Voir Bergeaud A. (2024), « The Past, Present and Future of European Productivity, POID Working Paper », n° POIDWP103, octobre.

le « **Decreto Flussi** » en octobre 2025, qui vise à attribuer un demi-million de permis de travail pour les ressortissants non européens sur trois années, afin de pallier le manque de main-d'œuvre dans certains secteurs.

À long terme et à trajectoire inchangée, **la dynamique démographique négative que connaît l'Italie renforcera donc les deux grandes fragilités de son économie**, sur lesquelles le gouvernement Meloni n'a pas encore indiqué comment il entendait agir : la croissance et la productivité d'un côté, le pouvoir d'achat de l'autre. Faute de mesures structurelles dans ces deux domaines, la démographie continuera de peser sur les finances publiques italiennes.

SALAIRES STAGNANTS, CAUSES ET CONSÉQUENCES D'UN PROBLÈME STRUCTUREL DE L'ÉCONOMIE ITALIENNE

Depuis plus de trente ans, l'Italie constitue une exception négative dans le paysage européen des rémunérations : **les salaires réels sont en baisse depuis la fin des années 1990, tandis qu'en France et en Allemagne ils ont augmenté d'environ 20 %**. Au cours des cinq dernières années, la situation s'est aggravée : le choc inflationniste consécutif à la pandémie de Covid-19 a entraîné une perte d'environ 8 % du pouvoir d'achat des salaires, sans qu'un rattrapage complet ait encore eu lieu (en 2025, le pouvoir d'achat des salaires était encore inférieur de 3,1 % à son niveau de 2019).

La baisse récente des salaires réels n'est donc pas imputable à une faiblesse cyclique de l'économie ou de l'emploi, qui, on l'a vu, ont au contraire affiché une dynamique relativement favorable ces dernières années. La cause immédiate réside plutôt dans **les retards du système de négociation collective, incapable de réagir rapidement au retour de l'inflation**. En dépit des appels des syndicats italiens, les renouvellements des contrats ont souvent eu lieu avec de forts retards et sans clauses de sauvegarde, ce qui n'a permis qu'un rattrapage partiel des salaires face à l'inflation, en particulier dans les services où les pertes de pouvoir d'achat ont été les plus marquées[12]. À cette dynamique **s'est ajouté l'effet du gel du barème sur les impôts** qui a entraîné une hausse de la pression fiscale effective sur les travailleurs, réduisant encore le revenu réel disponible. C'est précisément à cause de ce gel que la réduction du taux de l'impôt sur le revenu prévue par la dernière loi de finances aura un impact limité sur le pouvoir d'achat des classes moyennes.

12. **Leonardi M. (2026), « Buste paga troppo leggere. La crisi trentennale dei salari reali in Italia », *Aggiornamenti Sociali*, n° 1, janvier, p. 31-37.**

Tableau 1 – Variation des salaires réels entre 1999 et 2025

	1999-2025	2008-2025	2019-2025
France	21,1 %	10,3 %	-1,3 %
Allemagne	19,8 %	17,1 %	1,2 %
Italie	-2,8 %	-5,5 %	-3,1 %
Espagne	5,7 %	5,2 %	3,2 %
USA	34,5 %	20,6 %	8,3 %
OCDE	23,1 %	13,6 %	5,0 %

Source : OCDE, « Salaires moyens annuels »

Sur le plan structurel, **la stagnation salariale reflète et nourrit la faible croissance de la productivité du travail**, restée quasi nulle en Italie pendant des décennies. La fragmentation du tissu productif, la faible capacité d'investissement dans l'innovation et le capital humain, ainsi que la spécialisation dans des secteurs à faible contenu technologique et à haute intensité de travail ont limité la possibilité d'une croissance soutenue des salaires[13]. La relation causale va en fait dans les deux sens : si l'évolution des salaires reflète une productivité stagnante, le pouvoir d'achat anémique comprime la demande et donc les profits attendus des entreprises, qui investissent et innovent moins. Cela les pousse par ailleurs à s'orienter vers des technologies intensives en travail[14].

Dans ce contexte, **la baisse des revenus du travail s'accompagne d'une augmentation des revenus du patrimoine, en particulier immobilier, accentuant un déséquilibre distributif qui pénalise systématiquement le travail**. Cela contribue à expliquer pourquoi la dynamique des salaires réels a été bien inférieure à celle, déjà décevante, de la productivité.

13. **Commission européenne (2025),** *2025 Country Report – Italy*, **juin.**

14. **Voir Salvati L. et Tridico P. (2025), « Real wages and productivity: a lesson from Italy, 1980-2023 », Structural Change and Economic Dynamics, vol. 75, décembre, p. 261-272.**

CROISSANCE FAIBLE ET PRODUCTIVITÉ EN DÉCROCHAGE : UN MAL EUROPÉEN EN PIRE ?

Concernant la croissance, au sein d'une Europe qui perd du terrain face aux États-Unis, **l'Italie ferme la marche**. Le rapport Draghi[15] a démontré un déficit de croissance de l'économie européenne qui, depuis la fin des années 1990, croît moins vite que l'économie américaine. Le PIB américain est aujourd'hui supérieur de 73 % à son niveau de 1999, tandis que celui de la zone euro à 21 a augmenté de 40 % en moyenne sur la période. **Celui de l'Italie a en revanche crû de seulement 14 %** (Graphique 3 page suivante). Cette tendance s'est poursuivie ces derniers mois. Le fort rebond post-pandémie, aidé par les effets expansionnistes de court terme du « Superbonus », s'est progressivement essoufflé et, au cours des deux dernières années, **la croissance italienne a été inférieure à la moyenne de la zone euro**. Pour les prochaines années, la Commission prévoit une croissance qui demeure anémique (Tableau 2 page suivante).

Les causes de cette faible croissance en Italie reflètent, en plus fortes, des tendances observables au niveau européen. **Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la faiblesse relative de la croissance européenne par rapport à celle des États-Unis ne provient ni d'un nombre d'heures travaillées plus faible ni d'un taux d'emploi inférieur.** Certes, les Européens travaillent globalement moins que les Américains, mais au cours des vingt dernières années, l'écart ne s'est pas creusé et s'est même réduit. **Un récent travail de l'OFCE[16], coordonné par Lionel Nesta, identifie avant tout une croissance plus faible de la productivité globale des facteurs en Europe**, qui reflète un moindre déploiement du progrès technique et de l'innovation. Cette tendance s'observe également dans la productivité du travail : **le PIB par heure travaillée (Graphique 3b) en Europe décroche par rapport à celui des États-Unis**. L'écart de productivité semble donc bien être la cause du retard européen, et italien en particulier.

Alors que l'analyse de l'OFCE se concentre sur les retards européens par rapport aux États-Unis, **une étude récente de la Banque d'Italie[17] montre qu'en matière de croissance de la productivité du travail, l'Italie, au cours des dernières décennies,**

15. **Draghi M. (2024),** *The Future of European Competitiveness*, **rapport, septembre.**

16. **Nesta L., Bock S., Elewa A. et Salies E. (2025), « L'Europe sous contrainte. Des coûts maîtrisés des gammes entravées », *OFCE Policy Brief*, n° 148, septembre.**

17. **Greco R. (2023), « A structural analysis of productivity in Italy: a cross-industry, cross-country perspective », Banca d'Italia, décembre.**

Graphique 3 – Évolution du PIB réel et du PIB par heure travaillée, entre 1999 et 2027 (prévision)

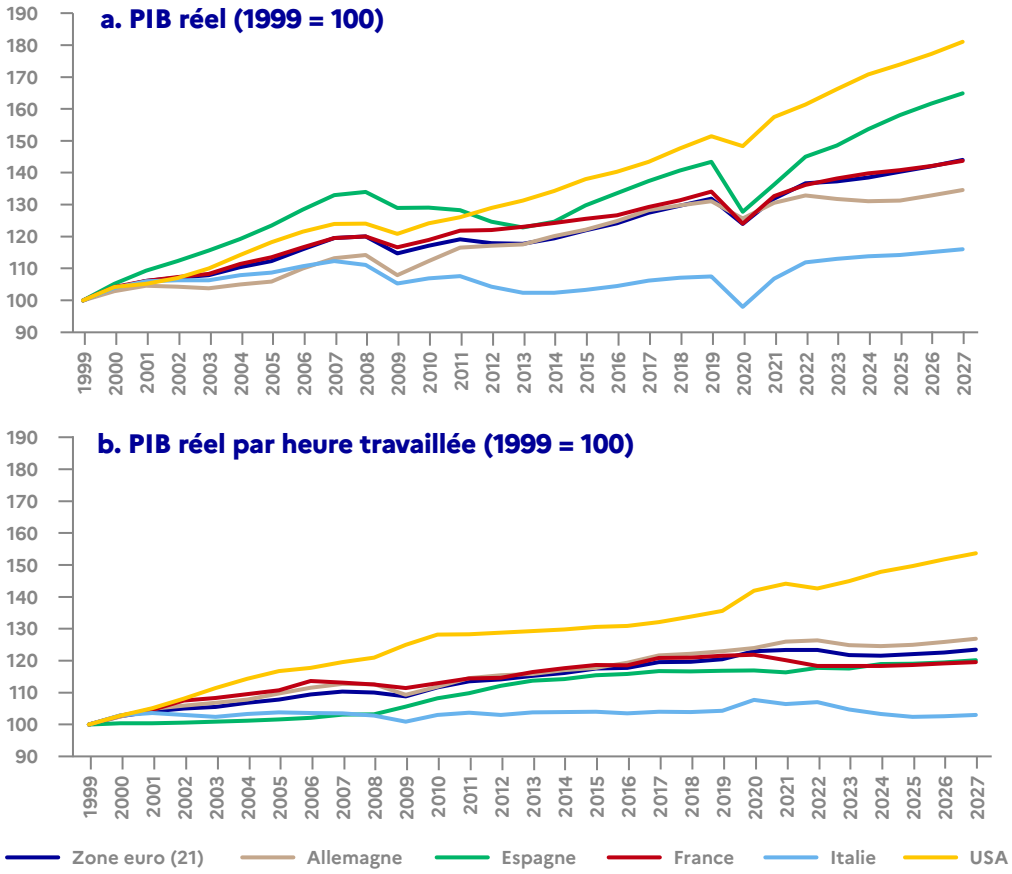

Lecture : entre 1999 et 2027, le PIB réel italien ne progresserait que d'environ 16 %, contre plus de 40 % dans la zone euro, environ 45 % en France et près de 80 % aux États-Unis. Sur la même période, le PIB par heure travaillée resterait presque stable en Italie, contre une hausse d'environ 20 % en France et dans la zone euro.

Source : calculs de l'auteur, à partir des données d'Ameco

Tableau 2 – Prévisions de croissance de la Commission européenne

	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Zone euro (21 pays)	3,6 %	0,4 %	0,9 %	1,4 %	0,9 %	1,2 %
Allemagne	1,8 %	-0,9 %	-0,5 %	0,2 %	0,6 %	0,9 %
Espagne	6,4 %	2,5 %	3,5 %	2,8 %	2,4 %	1,9 %
France	2,7 %	1,4 %	1,2 %	0,8 %	0,8 %	1,1 %
Italie	4,8 %	1,0 %	0,7 %	0,5 %	0,5 %	0,6 %
USA	2,5 %	2,9 %	2,8 %	2,1 %	2,2 %	2,1 %

Note : il s'agit des dernières prévisions de la Commission européenne à date. Toutefois, les différents instituts de statistique nationaux tels que l'Insee ont mis à jour certaines de leurs prévisions de croissance, plus ou moins sensibles aux récents événements perturbateurs (blocage du détroit d'Ormuz, canicules, etc.). Celles de la France sont, par exemple, en baisse par rapport aux anticipations de juin 2026 du fait d'une activité plus faible que prévue lors du second semestre – voir Insee (2026), « Vigilance orange sur la croissance », Note de conjoncture, septembre.

Source : prévisions de la Commission européenne au printemps 2026

a également perdu du terrain par rapport à ses principaux partenaires européens. C'est une dynamique que de nombreux économistes considèrent comme le problème central de l'économie transalpine et sur lequel aucun gouvernement récent ne semble avoir été capable d'agir efficacement.

Si, dans le secteur privé, des améliorations ont été observées à partir du milieu des années 2010, elles n'ont pas suffi à combler l'écart avec des pays comme l'Allemagne, la France et l'Espagne : sur la période 2000-2019, **la productivité italienne a crû moins vite dans presque tous les secteurs, et dans les services la croissance a été quasi nulle**. Une explication naturelle pourrait être liée à la structure productive de l'économie, marquée par une forte présence de secteurs à faible productivité. À partir d'une analyse contrefactuelle, l'étude de la Banque d'Italie montre cependant que la seule composition sectorielle ne suffit pas à expliquer les différences observées : **avec une structure productive similaire à celle de l'Allemagne ou de la France, la productivité agrégée italienne aurait été 6 % à 7 % plus élevée en 2019**, mais la dynamique tendancielle serait restée faible, signe que la question n'est pas exclusivement sectorielle. En fait, **la croissance de la productivité a stagné dans presque tous les secteurs**.

INVESTISSEMENTS EN BERNE ET ABSENCE DE POLITIQUE INDUSTRIELLE : LES LEVIERS DU REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE ITALIEN SE FONT ATTENDRE

À l'origine de cet écart de productivité réside un sous-investissement chronique, tant public que privé (Graphique 4a page suivante). De manière générale, comme le montre l'étude de l'OFCE, **les entreprises européennes investissent nettement moins que leurs concurrentes américaines**, non seulement dans les équipements traditionnels, mais surtout dans les technologies de l'information et de la communication, où l'effort américain est presque quatre fois plus important[18].

L'étude de la Banque d'Italie précitée souligne que, plus encore que ses partenaires européens, l'Italie reste faible dans les secteurs les plus liés à l'innovation : malgré un rebond des investissements en actifs immatériels (recherche, logiciels, propriété intellectuelle, etc.) juste avant la pandémie de Covid-19, **ce type de capital reste moins présent en Italie qu'en France et en Allemagne**, en particulier dans l'industrie où les investissements en actifs immatériels représentent environ 24 % du total (contre 47 % en France).

La structure du tissu productif italien, caractérisé par une proportion très élevée de PME, signifie que peu d'entreprises sont à même d'investir massivement dans la R&D : parmi les 2 000 plus grands investisseurs mondiaux en R&D, les entreprises italiennes comptent seulement pour 0,4 % des dépenses, contre 8,7 % pour les entreprises allemandes et 2,7 % pour les françaises[19]. **L'écosystème des entreprises innovantes en Italie est ainsi plus faible qu'ailleurs, avec un enjeu d'échelle qui demeure important**,

18. **Nesta L., Bock S., Elewa A. et Salies E. (2025), « L'Europe sous contrainte… », *op. cit.***

19. **Commission européenne (2025), *2025 Country Report* – Italy, *op. cit.***

la plupart des PME se limitant avant tout au marché intérieur national. L'investissement public ne compense pas cette faiblesse de l'investissement privé : les dépenses publiques en matière de R&D se situent à 0,21 % du PIB, alors que la moyenne européenne est à 0,24 %, ce qui porte l'investissement total en R&D à 0,79 % du PIB, **contre une moyenne européenne près de deux fois plus élevée** (Graphique 5).

Face à ces faiblesses structurelles, **la fin prochaine du plan de relance européen (dont les fonds expirent en 2027) pose de nombreuses questions sur la possibilité de mettre en œuvre une politique industrielle plus proactive en Italie**. L'Italie a en effet obtenu près de 192 milliards d'euros – en prêts et subventions – dans le cadre du plan de relance post-pandémie (NextGenerationEU), **bénéficiant ainsi du plus important plan national** (26 % de l'ensemble du dispositif, représentant environ 11 % du PIB italien de 2019). Une partie était destinée à redresser les faiblesses structurelles de l'économie (faible croissance de la productivité, importants écarts dans le développement des territoires, faible participation des femmes sur le marché du

Graphique 4 – Investissements et dépenses en R&D, en pourcentage du PIB

a. Investissements depuis 2008

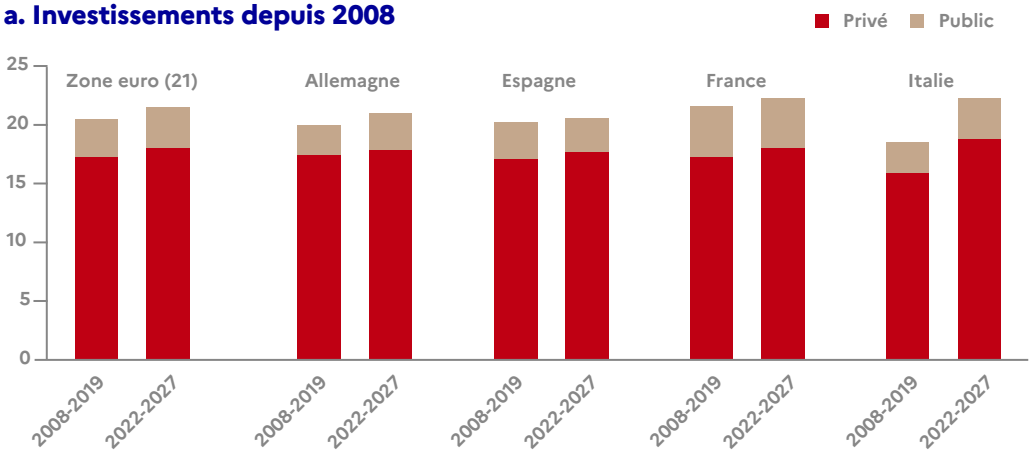

b. Dépenses en R&D (en 2024, ou dernière année disponible)

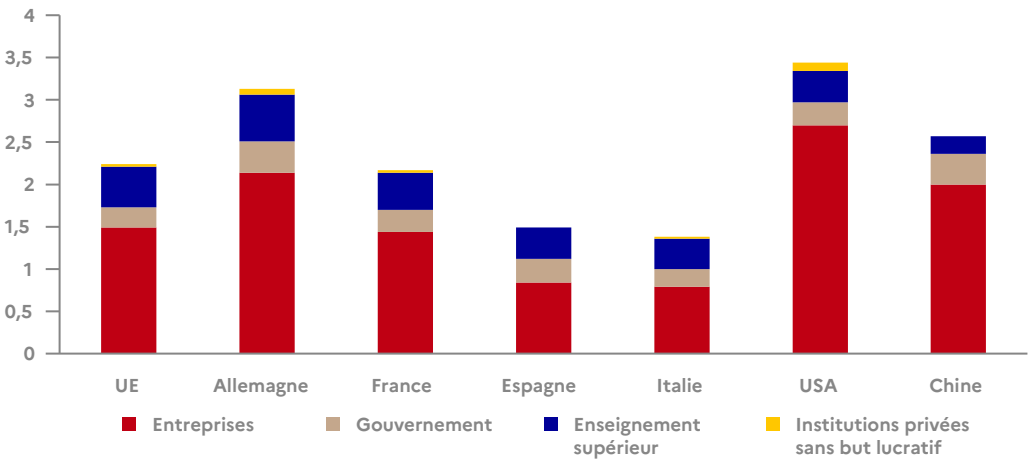

Lecture : entre 2008 et 2019, l'investissement en Italie est resté en dessous de la barre des 20 % du PIB, contrairement à ses principaux partenaires (la moyenne de la zone euro étant à 21 %). L'augmentation récente est principalement attribuable au plan de relance. Les dépenses totales en R&D restent également faibles, à environ 1,3 % du PIB en Italie, contre une moyenne de plus de 2 % dans l'UE.

Sources : Ameco pour le graphique 4a, Eurostat pour le graphique 4b

travail, numérisation tardive)[20]. Malgré l'orientation des fonds vers des secteurs clés de l'économie (mobilité durable, énergies renouvelables et économie circulaire, mise en place de la 5G et la fibre, transformation digitale du système productif italien, éducation et garde d'enfants) et le lancement de réformes de nature à améliorer le financement de l'économie (réforme des marchés publics, loi sur les marchés financiers, fonds stratégique de la Cassa Depositi e Prestiti, etc.), **l'Italie pâtit encore de l'absence de politique industrielle cohérente et stable**, rendue urgente par la fin de la manne européenne.

20. D'Alfonso A. (2026), « Italy's National Recovery and Resilience Plan. Latest state of play », European Parliamentary Research Service, juin.

CONCLUSION : DERRIÈRE L'APPARENT « MIRACLE », UNE OCCASION MANQUÉE DE REDRESSER DURABLEMENT L'ÉCONOMIE ITALIENNE

Si la politique de stabilisation budgétaire mise en œuvre par le gouvernement Meloni permet d'entrevoir une réduction relative du coût d'emprunt de l'Italie, notamment par rapport à la France, ces mesures ne semblent pas à même de corriger les principales faiblesses structurelles de l'économie. Par ailleurs, il y a peu de chances que les prévisions de croissance, qui seront vraisemblablement légèrement rehaussées pour 2026, ne changent grand-chose aux perspectives du pays. Bien que celles-ci témoignent d'une résilience face aux chocs, les problèmes structurels persistent. En effet, la combinaison d'une croissance lente de l'investissement, d'une faible réallocation des ressources vers les entreprises les plus productives et de fragilités structurelles continue d'expliquer pourquoi, malgré quelques exceptions positives dans les secteurs exportateurs, l'Italie peine à soutenir une croissance robuste de la productivité et reste en queue de peloton en Europe dans la croissance du PIB. La faible productivité réduit les incitations à investir, **limitant la capacité du système productif à accumuler du capital matériel et immatériel dans les secteurs à fort potentiel d'innovation et de croissance future**, dans un cercle vicieux qui éloigne encore davantage l'Italie de ses principaux concurrents européens (et plus encore des États-Unis). L'ampleur du **décrochage démographique**, sans politique forte et stable pour l'affronter, reste aussi une faiblesse majeure de l'économie italienne pour les années à venir.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Meloni a profité du léger sursaut de croissance obtenu grâce au plan de relance pour placer les finances publiques sur une trajectoire compatible avec les règles européennes. Si cela peut s'expliquer par la nécessité de rassurer les partenaires européens, le coût de cette orientation politique a été **la renonciation à utiliser le dividende de croissance octroyé par les financements européens pour commencer à mettre en œuvre une politique industrielle** visant à dénouer les blocages qui freinent la croissance italienne. La réalité et la profondeur des problèmes structurels demeurent.

Francesco SARACENO

La Collection du Plan

- **N° 1** – mai 2025 – **Benjamin MOREL**
  « Le mode de scrutin proportionnel : entre promesses et défis »
- **N° 2** – juin 2025 – **Sabine ROUX de BÉZIEUX**
  « L'accord de Nice sur les océans doit être à la hauteur des accords de Paris sur le climat »
- **N° 3** – juillet 2025 – **Véronique ANDRIEUX**
  « Du "Green Deal" au "Green Shield" »
- **N° 4** – juillet 2025 – **Sébastien SORIANO**
  « "Too big to shift" : pour une régulation des firmes systémiques de la transition écologique »
- **N° 5** – septembre 2025 – **Maxime SBAIHI**
  « Des écoles au marché du travail : la marée descendante de la dénatalité »
- **N° 6** – septembre 2025 – **Charles MICHEL**
  « Europe : les clés de la souveraineté »
- **N° 7** – octobre 2025 – **Roch-Olivier MAISTRE**
  « Médias audiovisuels et numériques : pour une nouvelle donne »
- **N° 8** – octobre 2025 – **Sébastien MAILLARD**
  « La Communauté politique européenne : organiser la famille européenne »
- **N° 9** – octobre 2025 – **Agnès BUZYN et Mélanie HEARD**
  « Mieux garantir la place de la science dans l'écriture de la loi »
- **N° 10** – octobre 2025 – **Antoine FOUCHER**
  « Décrochage démographique : cinq révolutions du marché du travail »
- **N° 11** – novembre 2025 – **Anders Fogh RASMUSSEN**
  « Réarmer la démocratie : investir dans la défense pour préserver la liberté »
- **N° 12** – novembre 2025 – **Antoine VERMOREL-MARQUES**
  « Pour une protection écologique : rétablir l'équité commerciale et environnementale face à la mondialisation déloyale »
- **N° 13** – janvier 2026 – **Hugo BIOLLEY**
  « Planification et ruralité, une histoire de confiance »
- **N° 14** – janvier 2026 – **Joël RELAND**
  « "Take back control", vraiment ? La divergence réglementaire avec l'UE, six ans après le Brexit »
- **N° 15** – février 2026 – **Arthur SAUZAY**
  « Une nouvelle stratégie pour le spatial français et européen : viser haut mais viser juste »
- **N° 16** – mai 2026 – **Thomas MATAGNE**
  « Reprendre la main sur le véhicule autonome : pour une stratégie européenne du système de mobilité routière »
- **N° 17** – septembre 2026 – **Antoine BRISTIELLE**
  « Pour un pacte de confiance énergétique. Réussir la transition énergétique en redonnant de la visibilité aux Français »

HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN
Liberté
Égalité
Fraternité

La Collection du Plan publie des contributions originales sur une thématique donnée en vue d'éclairer le débat public. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.